



ISSN 0154 - 2109



Suivi de 2008 à 2020 de la Chevêche d'Athéna par le groupe local d'Ambert de la LPO Auvergne sur une grande partie du territoire du parc naturel régional Livradois-Forez.

Auteurs : Georges Sauvestre et Pascal George

LE GRAND-DUC N°89 (ANNEE 2021)



Résumé : Ce texte présente les résultats de 13 ans de suivi, de 2008 à 2020, des Chevêches d'Athéna (*Athene noctua*), sur une grande partie du territoire du Parc Naturel Régional Livradois Forez (520 km²), par les bénévoles du groupe local d'Ambert de la LPO Auvergne. La densité de population de mâles chanteurs, à peu près stable sur toutes ces années de prospection, se situe aux alentours de 0,4 – 0,5 au km², valeur légèrement inférieure à la densité moyenne nationale ($d = 0,5$ à 1). Par ailleurs, suite à la constatation de modifications des lieux potentiels de nidification, il est apparu nécessaire dès 2008 d'installer des nichoirs dans les milieux favorables. Une dizaine de ces nichoirs ont été occupés sur la soixantaine installés.

1. INTRODUCTION

A l'origine, à la suite d'une proposition de la LPO, le Parc Naturel Régional Livradois Forez a assuré à partir de 1996 un suivi de la Chevêche d'Athéna, tous les 4 ans, sur une zone échantillon, de 3 communes initialement puis de 6 communes (Reignat / Glaine-Montaigut / Bort l'Étang / Neuville / Bongheat / Mauzun), soit 60 km² au total.

A partir de 2008, l'intervention de Gilles Guillemenot, membre du réseau national Chevêche et membre du groupe local d'Ambert de la LPO Auvergne (nouvellement créé à cette époque) a donné une nouvelle et forte impulsion pour le suivi de la Chevêche dans le secteur d'Ambert. Cette action a été poursuivie avec les bénévoles du groupe local d'Ambert de la LPO, en s'étendant progressivement sur un territoire final de 520 km², de Dore l'Église à Puy Guillaume, en passant à l'ouest par Trezioux, Lezoux, Crevant-Laveine, et à l'est par Aubusson, Thiers, Paslière.

Gilles Guillemenot a arrêté début 2019, et a été remplacé par Pascal George comme coordinateur de l'action.

2. METHODE ET MATERIEL UTILISES

Méthode d'étude

Le suivi est effectué de nuit, en utilisant la méthode de la repasse, telle que décrite dans le cahier technique Chevêche de la mission rapace LPO. Cette méthode permet de localiser les mâles chanteurs, sur une période très limitée (mars-avril) pour ne pas les perturber.

Densité de population de mâles chanteurs

La densité de mâles chanteurs au km² est calculée par rapport à la surface réellement recensée pour les zones concernées.

Matériel

Le matériel utilisé depuis 2019 se compose de 7 enceintes Bluetooth waterproof pour l'amplification, et des smartphones ou lecteurs MP3 pour l'émission du son.

3. RESULTATS

Démarrage du suivi en 2008

Deux zones ont été prospectées pour cette première année de suivi. En plaine d'Ambert, sur 74 km² prospectés, 38 mâles chanteurs ont été recensés ($d = 0,5$). Par ailleurs dans un secteur plus vallonné avec de nombreuses zones boisées, 12 mâles chanteurs étaient recensés sur 25 km² ($d = 0,48$).

L'espèce était essentiellement localisée autour et dans les hameaux ou sur de vieilles bâtisses isolées. La rénovation engagée dans certains secteurs risquant de priver rapidement la chevêche de sites de nidification, il a été alors décidé de procéder à la pose de nichoirs, notamment lorsqu'une modification importante apparaîtrait.

2009

Gilles Guillemenot a encadré 12 bénévoles pour assurer le suivi sur la zone de 100 km². Dans cette zone 70 mâles chanteurs ont été recensés ($d = 0,7$).

Un partenariat avait été établi avec le Lycée technique Ambert pour la construction de 20 nichoirs. Les 3 premiers nichoirs ont été installés le 5 décembre, dont un qui sera occupé dès 2012, et qui est occupé tous les ans depuis.

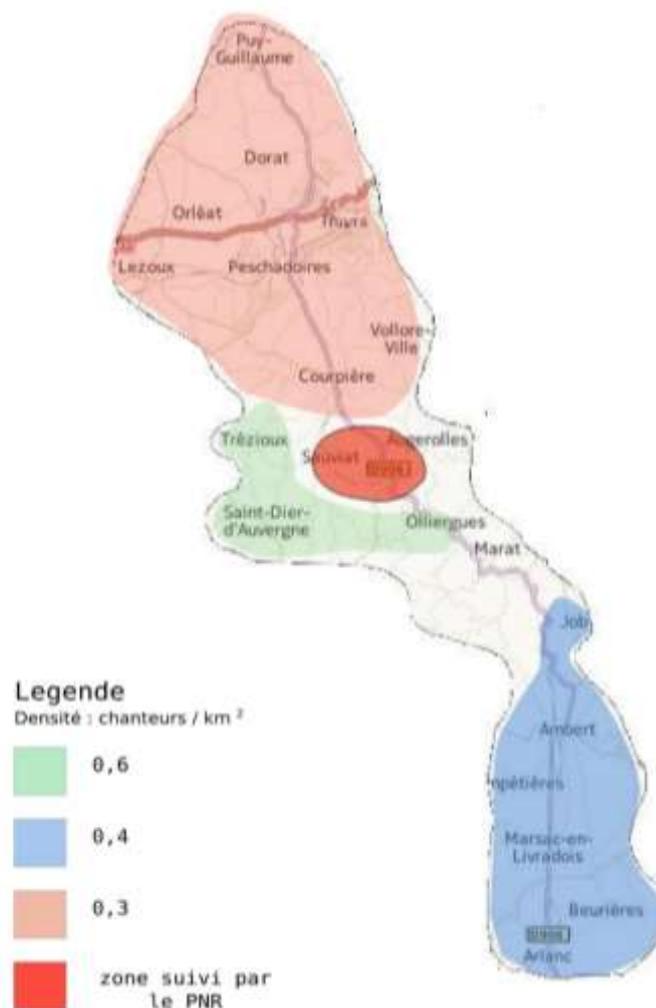
2010-2011

Une équipe de suivi de 15 bénévoles a réalisé un recensement sur 480 km² du territoire du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Ce recensement sera reconduit dans son ensemble tous les 5 ans. La zone s'étend du bassin d'Ambert à Lezoux - Puy Guillaume, avec comme limites : les Monts du Forez, du Livradois et au nord la Limagne (hors communes suivies par le PNRLF).

400 points de repasse ont été réalisés pour un total de 194 mâles chanteurs contactés ($d=0,4$). La densité de population la plus importante s'est située sur le secteur : Domaize – St-Dier D'Auvergne – St-Flour et Trézioux avec 0,55 mâle chanteur au km². Ensuite venait le bassin d'Ambert avec 0,49 mâles au km².

10 nichoirs supplémentaires ont été installés.

Figure 3-1 : Carte de répartition



2012-2013

16 nichoirs supplémentaires ont été construits par le Groupe Local d'Ambert, pour 32 installés au total, et 5 occupés en 2013.

2014-2015

18 bénévoles ont participé à ce recensement, sur une superficie de 520 km² incluant pour la 1^{ère} fois en 2015 la commune de Sermentizon. Cette zone de suivi s'étend donc alors du bassin d'Ambert à Puy Guillaume en passant à

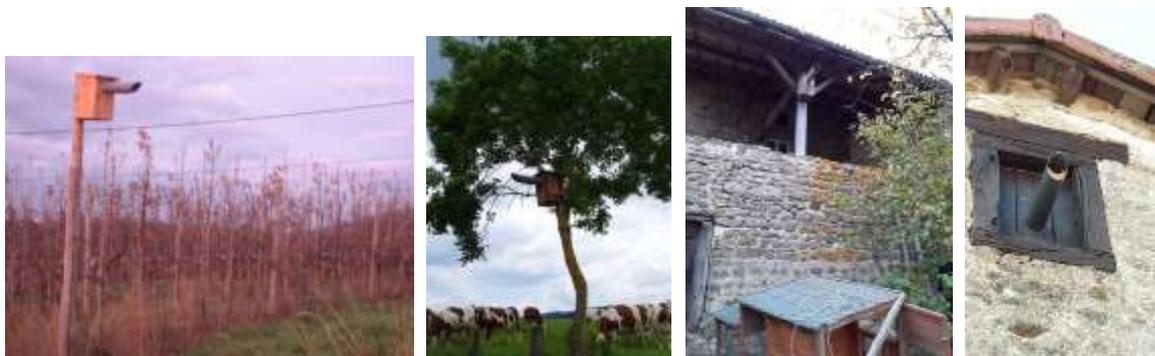
l'ouest par Trézioux, Lezoux, Crevant-Laveine et à l'est par Aubusson d'Auvergne, Thiers et Paslières (hormis les communes de Sauviat et Augerolles suivies par le PNRLF).

209 Mâles chanteurs ont été localisés, soit 0,4 mâle chanteur au km². Globalement la population de Chevêche d'Athéna semblait se maintenir sur ce territoire. Par ailleurs, comparés au précédent recensement, ces résultats faisaient apparaître une répartition différente pour nombre de couples sur deux secteurs, le Bassin d'Ambert et la région Thiernoise. De nombreuses désertions de sites étaient également observées comme dans le sud-est d'Arlanc et le secteur d'Olliergues - Tours sur Meymont. Cette nouvelle distribution s'était faite, semble-t-il, à la faveur de « regroupements » autour de noyaux principaux comme Orléat ou encore Ambert.

28 nichoirs supplémentaires ont été construits par une association locale et au total 39 ont été installés. 10 étaient occupés en 2015.

2016-2018

4 nichoirs supplémentaires ont été construits par une association locale, et 58 ont été installés au total. 8 étaient occupés en 2018.



2019-2020

Pascal George a alors remplacé Gilles Guilleminot pour la coordination du suivi, en collaboration avec Aurore Daguier et Georges Sauvestre.

Suivi 2019

Le suivi 2019, auquel 24 bénévoles ont participé, s'est déroulé sur une surface totale de 275 km², pour 151 km² réellement recensés et un total de 141 points d'écoute, et s'est concentré sur 3 grandes zones :

- Zone de la plaine d'Ambert (d'Ambert à Dore-l'Eglise) : 53 mâles chanteurs ont été recensés soit une densité de 0,54/km², cette moyenne cachant cependant des variations importantes :
 - Un déficit d'écoutes semblait ainsi se confirmer sur le secteur Arlanc sud-est, comme précédemment observé en 2014/2015, avec notamment une quasi disparition de la Chevêche sur la commune de Dore-L'Eglise. Le déclin semblait aussi s'amorcer sur le secteur de Marsac-en-Livradois.
 - Les secteurs, Arlanc-est/Beurières (densité 0,33/km²), Arlanc sud/Mayres (densité 0,78/km²), Ambert nord-est (densité 0,73/km²), Ambert Sud-Est (densité* 1,28/km²) voyaient leur population se maintenir (mais avec un abandon apparent de la zone « péri-urbaine » Ambert nord/D106. Ainsi le secteur d'Ambert semblait bel et bien être devenu le noyau principal de la présence de la chevêche sur le bassin.
- Zone Bertignat-Job-Vertolaye-Olliergues : 12 mâles chanteurs ont été recensés, soit une densité moyenne de 0,3/km². Ce suivi confirme les données précédentes concernant la « désertion » des sites d'Olliergues, avec un seul site potentiel recensé. Les secteurs Bertignat/Job/Vertolaye ont montré quant à eux une stabilité des effectifs de chevêches. A noter la mise en évidence d'un foyer de présence sur le secteur Marat pour lequel aucune donnée n'était jusque-là présente.
- Zone Cunlhat-Domaize-Ceilloux : l'écoute sur Cunlhat a été négative, et le reste de la zone n'a pas pu être couverte (conditions météo défavorables)

Un point important est ressorti de ce suivi 2019 : la nécessité de procéder à 2 repasses systématiques sur chacun des points d'écoute, afin de cibler plus exactement le nombre de mâles chanteurs détectés, et d'établir une cartographie certaine des sites occupés par la Chevêche.

Suivi 2020

Le suivi 2020 a concerné les zones situées au nord du bassin d'Ambert, qui avaient été prospectées en 2014/2015. 25 volontaires, répartis en 8 équipes, ont couvert 4 grandes zones, avec initialement 2 repasses prévues sur chaque territoire prospecté. Malheureusement ce suivi a été fortement perturbé du fait des contraintes sanitaires liées à la COVID-19, et seuls 2 secteurs ont été couverts par 2 repasses. Le secteur Domaize-Tours/Meymont n'a même pas du tout été suivi lors de cette campagne.

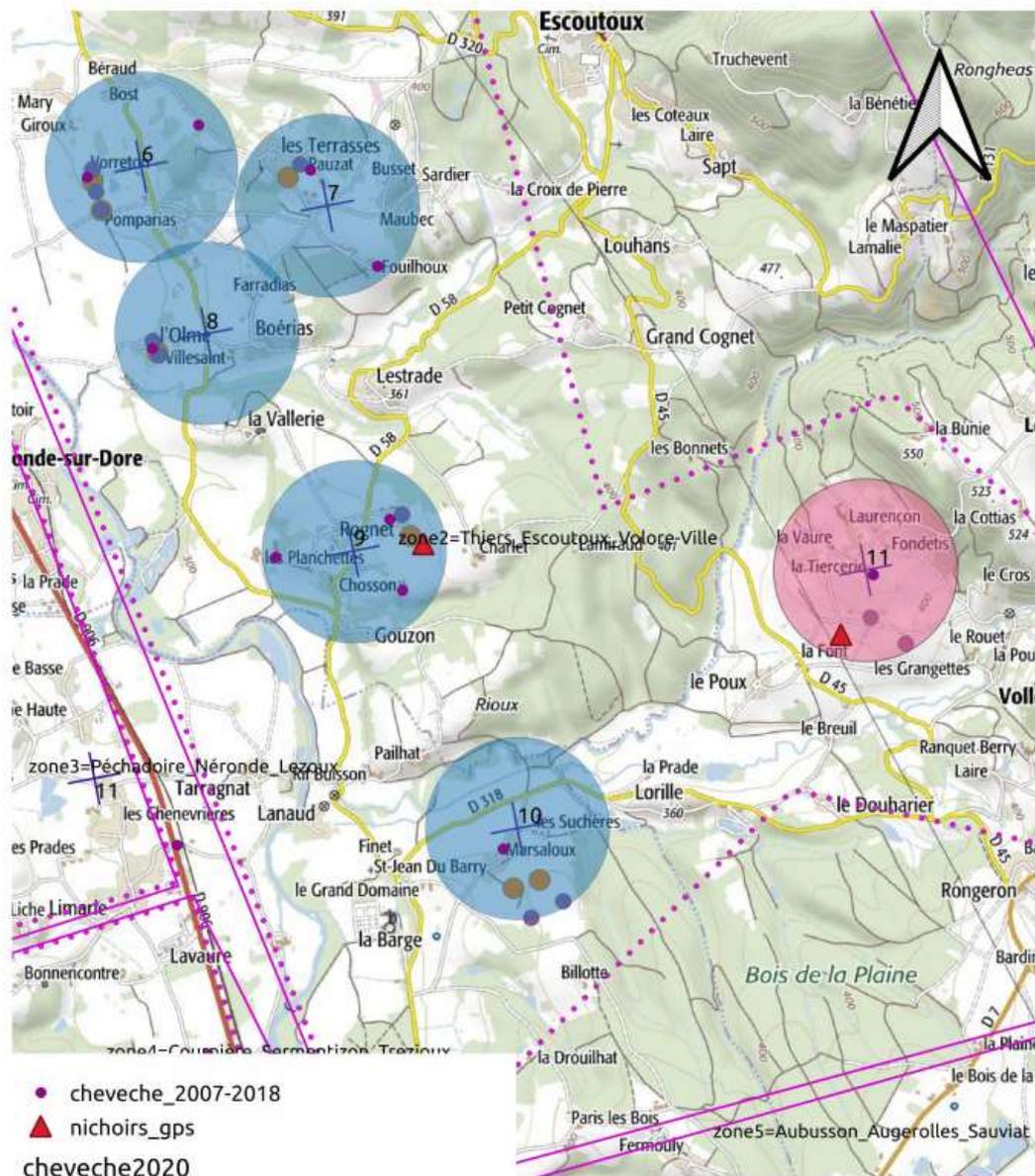
Pour ce suivi, en plus de la notion de densité de mâle chanteur/km², nous avons utilisé la notion de site « occupé » ou « possible ». Un site est considéré comme « occupé » lorsqu'au moins un oiseau a été vu et/ou entendu à chacune des deux visites de prospection, et un site « possible » correspond à une seule visite fructueuse sur les deux. Cet indicateur sera utilisé pour les comparaisons des suivis futurs, en plus des densités de mâle/km².

Le territoire de prospection a représenté alors une superficie totale de 379 km². Au final 219 km² ont été réellement recensés, avec 131 points d'écoute. Plus de 850 km auront été parcourus et plus de 32h d'écoute ont été effectuées avant que n'intervienne le confinement imposé pour enrayer la pandémie de COVID-19, qui stoppa net le suivi 2020...

- Zone région thiernoise (193km² au total, pour 122km² réellement recensés) : la répartition des sites de présence a été identique aux précédents suivis pour toute la partie sud comprenant Thiers/Escoutoux/Volore-Ville, avec une densité de 0,5 mâle chanteur/km² et 9 sites occupés. Le secteur Orléat/Dorat semblait prometteur mais il aurait nécessité un deuxième passage pour lever le doute sur certaines écoutes effectuées dans des conditions difficiles.
- Zone Aubusson-Augerolles-Sauviat (52km² au total, pour 28km² réellement recensés) : Sauviat a présenté une densité importante de 0,5 mâle chanteur/km². A noter que Sauviat et Augerolles font partie du suivi habituel du PNRLF.
- Zone St Dier-St Flour-Trézioux (48km² au total, pour 39km² réellement recensés) : cette zone a été, avec Thiers-sud, celle qui a comptabilisé le plus d'écoutes, avec une densité de 0,56 mâle chanteur/km² sur Trézioux/StFlour et 0,64 sur St Dier/Ceilloux
- Zone Sermentizon-Courpière (49km² au total pour 30km² réellement recensés) : sur Courpière, tous les points en zone « urbaine » sur lesquels des Chevêches avaient été détectées précédemment sont ressortis négatifs lors de la première repasse.
- Zone Domaize-Tours/Meymont : le suivi n'a pu être réalisé avant le confinement. Etant donné l'importance de cette zone dans la répartition des populations de chevêches, un suivi devrait être reprogrammé rapidement.

13 nichoirs supplémentaires ont été construits par la même association, et 55 au total restaient installés. 6 nichoirs ont été occupés en 2019 et 6 en 2020, mais seule la moitié des nichoirs a pu être visitée en 2020.

Figure 3-2 : Exemple de cartographie – zone Thiers



extait carto suivi 2020, zone Thiers

Tableau 3-1 : résultats des suivis 2008 – 2020

| SUIVI CHEVÊCHE D'ATHENA PAR GL AMBERT de 2008 à 2020 (tous les 5 ans depuis 2010) | | | | | | | | | | | |
|---|-----------------|--------------------|-----------------------|--|------------------------|--------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------|
| année | nb participants | coordinateur | surface totale suivie | zones suivies | surfaces zones suivies | nb mâles par zone | densité par zone | surfaces réelles zones suivies | densité corrigée par zone** | nb total mâles | densité globale |
| 2008 | 1 | G.Guillemenot | 100km ² | plaine Ambert+zones diverses | 100km ² | 50 | | | | | |
| 2009 | 12 | | | | | 70 | | | | | |
| 2010 | 15 | G.Guillemenot | 480km ² | plaine Ambert | 155km ² | 76 | 0,49 | | | 194 | 0,4 |
| | | | | autres | 59km ² | 8 | 0,14 | | | | |
| 2011 | | | | Domaize-St Dier-StFlour-Trézioux | 62km ² | 34 | 0,55 | | | | |
| | | | | région Thiernoise | 204km ² | 76 | 0,37 | | | | |
| 2014 | 18 | G.Guillemenot | 520km ² | plaine Ambert | 155km ² | 74 | 0,43 | | | 209 | 0,4 |
| | | | | autres | 59km ² | 17 | | | | | |
| 2015 | | | | Sermentizon | 40km ² | 5 | 0,125 | | | | |
| | | | | Domaize-St Dier-StFlour-Trézioux | 62km ² | 37 | 0,59 | | | | |
| | | | | région Thiernoise | 204km ² | 76 | 0,37 | | | | |
| 2019 | 24 | P.George | 576km ² | plaine Ambert | 155km ² | 53 | 0,34 | 98km ² | 0,54 | 65 | 0,35 |
| | | | | Bertignat-Job-Vertolaye-Marat-Olliergues | 79km ² | 12 | 0,12 | 40km ² | 0,3 | | |
| | | | | Aubusson-Augerolles-Sauviat | 52km ² | 5 | 0,1 | 28km ² | 0,14 | 69 | |
| 2020 | 25 | | | StDier-StFlour-Trézioux* | 48km ² | 23 | 0,48 | 39km ² | 0,59 | | |
| | | | | Sermentizon-Courpière* | 49km ² | 7 | 0,14 | 30km ² | 0,23 | | |
| | | Région thiernoise* | 193km ² | 34 | 0,18 | 122km ² | 0,28 | | | | |

*suivi interrompu pour cause de crise sanitaire

** densité suivant surfaces réelles prospectées

Tableau 3-2 : résultats d'installation et d'occupation de nichoirs 2009 – 2020

| année | nombre de nichoirs fabriqués dans l'année | nombre total de nichoirs fabriqués depuis le départ | nombre total de nichoirs en place | nombre de nichoirs occupés | nombre de jeunes à l'envol |
|-------|---|---|-----------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 2009 | 20 | 20 | 3 | 0 | 0 |
| 2010 | 0 | | 11 | 0 | 0 |
| 2011 | 0 | | 13 | 1 | 4 |
| 2012 | 16 | 36 | 23 | 3 | 7 |
| 2013 | 0 | | 32 | 5 | 13 |
| 2014 | 14 | 50 | 37 | 6 | 18 |
| 2015 | 14 | | 39 | 10 | 25 |
| 2016 | 0 | 64 | 47 | 8 | 24 |
| 2017 | 0 | | 54 | 7 | 24 |
| 2018 | 4 | 68 | 58 | 8 | X |
| 2019 | 13 | | 58 | 7 | X |
| 2020 | 0 | 81 | 55 | 6 | X |

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

Au niveau national, l'espèce a beaucoup décliné dans la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle, du fait de la dégradation de son habitat. Son statut de conservation UICN en 2008 était « en déclin et vulnérable », puis en 2018 « non évalué ». Les menaces persistent : modification des pratiques agricoles et des habitats, phytosanitaires, routes, noyades, etc. Le suivi de l'espèce demeure donc un objectif important.

Au niveau du secteur étudié, la population de Chevêche d'Athéna semble se maintenir, en tous cas du recensement 2010-2011 à celui de 2014-2015. Le suivi 2019-2020 a été très perturbé par les contraintes sanitaires, et il faudra attendre le prochain suivi (2024-2025) pour savoir si cette stabilité se poursuit. La variation de répartition de nombreux couples sur deux secteurs, le Bassin d'Ambert et la région Thiernoise, sera également à confirmer.

Pour la poursuite de ces suivis, ainsi que celui des nichoirs, une forte mobilisation des membres du groupe local d'Ambert sera toujours nécessaire.

5. BIBLIOGRAPHIE

[LPO Mission Rapaces] Cahier technique Chevêche. <http://rapaces.lpo.fr/mission-rapaces/les-cahiers-techniques>

[GENOT 2002] GENOT J.C., LECOMTE P., 2002. La Chevêche d'Athéna. Delachaux et Niestlé eds. Paris. 144 pages.

[LALLEMANT 2010] LALLEMANT J.J., 2010. Chevêche d'Athéna. In *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Delachaux et Niestlé et LPO Auvergne éditeurs. Pages 218-220.

